



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 novembre 2020

Ouverture de la séance à 19h30

Secrétaire de séance : Lydie TAVERDET

Absent excusé : Philippe BREITENSTEIN

1. FINANCES

- a. **Décision modificative n°4** : Le budget communal fait l'objet de modifications en recettes et dépenses, à hauteur de 1 000 €, fonctionnement et investissement confondus.
- b. **Subvention de la commune pour un livre sur le trésor de Mathay** : La société archéologique de l'est de la France sollicite une subvention de 1 500 € pour finaliser la publication d'un manuscrit de 263 pages et 174 illustrations. Ce manuscrit va promouvoir le « trésor de Mathay » découvert en 2006. Ce trésor est constitué d'une parure de bronze, de verre et d'or.
- c. **Assurance des élus** : La collectivité est tenue de protéger ses élus contre les « violences, menaces et outrages », la commune décide d'étendre cette protection à l'ensemble des élus et de les assurer au titre de responsabilité civile et protection judiciaire.
- d. **Révision loyer poste** : L'indice évolue de 0,0479% pour 2021 mais n'entraîne pas de changement de loyer la différence étant infime, l'indemnité mensuelle demeure donc pour 2021 à 1 046€.
- e. **Créance éteinte** : Une ancienne habitante de la commune devait la somme de 298,50 € au titre de la restauration scolaire. La commission de surendettement ayant effacé les dettes de cette personne, il convient d'inscrire la somme due en créance éteinte.

2. TRAVAUX NEUFS / ACHATS / VENTE

a) **Point sur le coût de rénovation des courts de tennis et participation communale**

La rénovation des courts de tennis représente 83 327€ TTC, elle est financée comme suit :

FFT	5 000€
Département	17 642€
DETR	20 355€48
FCTVA	11 378€47

Soit une participation de la commune de 28 951€ soit 34,67%

b) **Terrain cure**

La DRAC a adressé un cahier des charges à Mr JEAMBRUN qui sera envoyé aux opérateurs.

3. PERSONNELS :

- Compte tenu de la charge de travail qui incombe au secrétariat de mairie, un poste d'adjoint administratif permanent est créé à compter du 1er janvier 2021, à temps partiel à raison de 34 heures hebdomadaires. Il est attribué à Adeline LUCHT contractuelle depuis le mois d'août 2020.

- Prime aux personnels : Une prime de fin d'année est accordée de façon identique à l'ensemble du personnel.

4. FORÊTS

a) Programme travaux

Le programme de travaux 2021 proposé par l'ONF se monte à 26 420 € HT répartis à hauteur de 22 030€ en investissement et 4 390 € en fonctionnement.

b) Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2021

L'assiette des coupes 2021, la dévolution et la destination des produits issus des coupes sont étudiés et acceptés en séance.

L'affouage s'élève à 500 stères, auxquels s'ajouteront 200 stères à partir du mois de mars 2021.

5. JEUNESSE, SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

a. Dotation de 4 masques à chaque enfant du primaire : Une distribution de 4 masques a été faite la semaine passée à l'école élémentaire. En effet depuis la rentrée des vacances d'automne, le masque est obligatoire dès 6 ans. Comme nous l'avons fait pour les lycéens et collégiens de notre commune, nous avons doté les petits de masques aussi. Cela représente 1400€

b. ECLAT : Nous allons acheter la prestation ENT ECLAT pour les 2 écoles de MATHAY, c'est une plateforme numérique qui met en relation les enseignants, les élèves et leurs parents pour les devoirs, les cours ou toutes les transmissions de messages que l'école aura à faire aux parents. Les collégiens et lycéens la connaissent déjà bien.

6. DÉMARCHE PERSONNES AGÉES

Point sur les travaux : Des fouilles seront réalisées avec l'INRAP.

7. CCAS ÉPICERIE SOLIDAIRE

Collecte banque alimentaire : Elle devait se dérouler les 27, 28 et 29 novembre mais est annulée car la direction générale de Colruyt demande à ce que la collecte soit réalisée à l'extérieur soit sur le parking. Le responsable local et l'adjoint ont donc décidé d'annuler la collecte à Mathay. L'adjoint précise que cela peut être remplacé par des dons numéraires directement à la banque alimentaire.

Epicerie sociale : Le fonctionnement est modifié avec un protocole sanitaire mis en place. Le paiement est organisé, il est bien accepté, chaque bénéficiaire a signé la charte.

Après le confinement, une visite des locaux sera proposée aux élus.

8. ANIMATION

- Préparation des colis de Noël : 356 courriers ont été envoyés, 54 personnes n'ont pas répondu, 13 personnes ne veulent pas du colis et 6 en font don au CCAS. 283 colis sont finalement à confectionner, 17 seront à livrer.

- Première attribution des subventions aux associations : Chaque association a signé une charte et devait rendre une demande de subvention au 31 octobre.

La commission décide d'attribuer les subventions suivantes :

UOP	2400€
ASCM	500€
Club de marche	300€
CATM	300€
FNATH	100€

Animation 2021 : Rien n'est prévu avant juin 2021, le programme est établi sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

9. ATTRACTIVITE

Présentation application intramuros et contractualisation : L'application mobile « Intramuros » est présentée en séance. Elle permet aux habitants d'être informés de l'actualité de la commune, d'être prévenus en temps réel d'évènements, de signaler ce qu'ils constatent sur la commune, de rester en lien étroit avec l'école, les associations, les commerces de la commune... Elle est téléchargeable gratuitement pour l'utilisateur et coûte 54€ TTC par mois à la commune.

Elle sera déployée très prochainement et devra faire l'objet d'une communication étendue pour bénéficier à un maximum d'habitants.

10. DEVELOPPEMENT DURABLE et SECURITE

a) **Eclairage public :** Nous avons reçu le cahier des charges de consultation du SYDED, pour avis à rendre pour fin novembre.

Deux chiffres sont à retenir, sur le passage à l'éclairage LED :

- Un gain escompté de 60 à 75 % sur la consommation (Puissance réduite et 2 niveaux d'éclairage selon l'heure)
- Un retour sur investissement compris entre 3 et 6 ans (Selon les types de luminaires et le type d'échange)

b) **Voisins vigilants :** La réunion prévue le 10 novembre en mairie avec la gendarmerie a été annulée pour raison sanitaire. La gendarmerie doit nous apporter des précisions sur les faits de délinquance sur la commune, éléments que nous ne manquerons pas de partager sur notre site internet ou dans le Dialogue.

c) **5^{ème} caméra – télésurveillance :** La caméra « COLRUYS – POINT R », est opérationnelle. Cette caméra intéresse directement la gendarmerie, car le vol à l'étalage est un des principaux faits de délinquance sur Mathay.

La caméra placée en direction de Mandeuze a été renouvelée pour une meilleure visibilité des plaques d'immatriculation, avec quelques soucis pour la rendre opérationnelle.

11. PMA : Aides exceptionnelles aux loyers – dispositif ECHOP : Dans le cadre de son plan de soutien à l'économie, PMA renouvelle l'aide proposée aux commerçants et artisans de bénéficier d'une aide exceptionnelle pour payer leur loyer durant le confinement.

12. DIVERS

La **GED (Gestion Electronique des Documents)** devient nécessaire à l'échelle de la commune, il convient d'étudier les propositions et de bien définir nos besoins. Ce point sera abordé de façon approfondie lors du Conseil du mois de décembre.